



Syndicat de l'Environnement,
la Forêt et de l'Agriculture

Déclaration liminaire comité technique du 28 octobre 2016

Monsieur le directeur général,

Vous connaissez la position favorable d'EFA-CGC sur le rapprochement entre l'Agence Française de la Biodiversité et notre établissement, nous avons bien pris note de vos réflexions lors du dernier conseil d'administration en date du 26 octobre, et partageons le sentiment qu'une marche forcée serait néfaste à la réussite de cette mutualisation.

Nous pensons que le travail sur la coordination et la mutualisation des services départementaux, et nous l'espérons rapidement des délégations régionales, ne peut être mené par un établissement seul. Nous sommes donc surpris d'apprendre le début des travaux sur la mutualisation en interne à l'ONEMA, comment peut on vouloir travailler sur une mutualisation d'établissements en travaillant seul de son côté ?

Il est temps d'adapter ce travail à l'enjeu, et de sortir du cadre historique de nos établissements publics afin de pouvoir envisager le mieux possible ce rapprochement. Il est donc impératif que le ministère ouvre ce chantier aux représentants du personnel et plus particulièrement en vue des futures unités départementales.

Il y a également un chantier qui doit être amorcé le plus rapidement possible, il s'agit de l'évolution et de l'avenir des contractuels. En effet même si l'actualité du moment est tournée vers les futures unités départementales, et les questions concernant l'ensemble des fonctionnaires ATE et TE, il existe également un grand flottement sur l'avenir professionnel des autres personnels, y compris ceux qui ont bénéficié des concours de déprécarisation du MEDDE et du MAAP.

Avec les changements d'outils (nouveaux logiciels), l'application du décret de la gestion budgétaire et comptable publique, les changements d'organisation (nouvelles régions, nouvelles directions), avec le futur rapprochement de l'AFB et l'ONCFS et la création d'unités départementales qui par leurs tailles nécessiteront du personnel administratif titularisé, nous souhaitons qu'une grande réflexion soit menée afin de faire le point sur les besoins, la répartition, et les propositions qui pourraient s'ouvrir aux contractuels.

Nous ne manquerons pas lors de la prise de fonction du prochain ou de la prochaine directrice des ressources humaines de demander le lancement de ce chantier capital pour le bon fonctionnement général.

EFA-CGC

Syndicat de l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture